

**Compte rendu des délibérations du conseil municipal du
Lundi 1^{er} juin 2015 à 19 heures**

L'an deux mille quinze et le 1^{er} juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs J. ADGE – Y. PUGLISI – G. NATTA – F. SANCHEZ – S. CUCULIERE – D. BOURDEAUX – J. VALTIERRA – J. TABARIES – J.-L. LAFON – J.-C. PAGNIER – I. ALIBERT – M. ARRIGO – N. CHAUVET – I. BAINÉE – S. REBOUL – D. MAURRAS – T. ADGÉ – S. THIRY – G. FOUGA – P. CAZENOVE – D. REXOVICE – D. NESPOULOUS – C. BEIGBEDER – L. MOUGIN

Etaient absents excusés avec procuration :

Pascal GIUGLEUR ayant donné procuration à Jacques ADGE
Arlette RAJA ayant donné procuration à Danielle BOURDEAUX
Michel BERNABEU ayant donné procuration à Florence SANCHEZ
Paula SERRANO ayant donné procuration à Yolande PUGLISI
Jacques LLORCA ayant donné procuration à Pierre CAZENOVE

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.

- 1°) Monsieur Gilles FOUGA est élu secrétaire de séance à l'unanimité
- 2°) Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 mai 2015 à la majorité.
- 3°) Enumération des points de l'ordre du jour de la séance.

RAPPORT N° 04

Décisions du Maire prise depuis le dernier conseil municipal du 20 avril 2015 au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux délégations accordées au Maire par l'Assemblée délibérante :

- 2015-16 : Monsieur le Maire décide d'accepter la proposition du Groupe Elabor concernant le renouvellement du contrat d'assistance Juridique et Conseils dans la gestion des cimetières pour un montant total de 1590 € HT et pour une durée de 3 ans.
- 2015-17 : Monsieur le Maire décide d'accepter la proposition commerciale de la société GDF SUEZ pour l'école Véronique HEBERT, pour un montant de 3533,47 € HT et pour une durée de 6 mois, en attendant l'adhésion au groupement de commande d'Hérault Energie à compter du 1^{er} janvier 2016.

Vote des Rapports

RAPPORT N° 06 : urbanisme : désaffectation chemin communal – Lancement de la procédure d'enquête publique

Rapporteur Monsieur le Maire

Il s'agit de se prononcer sur l'organisation d'une enquête publique en vue du déclassement et de l'aliénation de la voie communale n° 11

ADOpte A L'UNANIMITE

Rapport n° 7 : urbanisme : désaffectation chemins ruraux – lancement de la procédure d'enquête publique

Rapporteur Monsieur le Maire

Il s'agit de se prononcer sur l'organisation d'une enquête publique sur le projet d'aliénation des chemins ruraux n° 99, 100, 101 et 102

ADOpte A l'UNANIMITE

Rapport n° 8 : Travaux : demande de subventions travaux gymnase des Baux.

Rapporteur Monsieur VALTIERRA

Il s'agit d'approuver le plan de financement de réhabilitation du gymnase pour l'année 2015 et d'en solliciter les subventions

ADOpte A l'UNANIMITE

Rapport n° 9 : Finances : fiscalité – T.C.F.E. - modification

Rapporteur Monsieur NATTA

Il s'agit d'adopter la modification du coefficient multiplicateur de la TCFE à 8

ADOpte A LA MAJORITE

Rapport n° 10 : Enfance et jeunesse : Terrain de la grotte – convention d'utilisation du jardin des Frères

Rapporteur Monsieur PAGNIER

Il s'agit d'approuver la convention de mise à disposition à titre gratuit du terrain de la « Grotte » par l'Association populaire Saint Vincent au profit de la Commune pour les activités périscolaires et extrascolaires.

ADOpte A l'UNANIMITE

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 20h15